



**POUR LES TERRITOIRES,
le DÉPARTEMENT agit !**

DOSSIER DE PRESSE

AIDES AUX TERRITOIRES 2022

CONFÉRENCE DE TERRITOIRE POUR LE CHAROLAIS- BRIONNAIS

Mardi 19 octobre 2021, à Palinges



www.saoneetloire71.fr

AIDES AUX TERRITOIRES 2022

L'ENVELOPPE DE 11 M€ RECONDUITE

Après une année 2020 qui a largement perturbé la vie de nos territoires en mettant à l'arrêt ou entre parenthèses de nombreux projets, les conférences de territoires reprennent cette année. L'occasion pour les élus locaux d'échanger sur l'intervention départementale, pour que le Département puisse répondre au mieux à leurs besoins et aux enjeux d'aménagement des communes.

L'appel à projets départemental imaginé en 2015 pour soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets reste plus que jamais d'actualité. Les conférences de territoires reprennent à partir de ce lundi 18 octobre. Des rencontres indispensables pour faire évoluer le dispositif en fonction des besoins et remarques des élus locaux. La dernière évolution concernait par exemple les projets environnementaux, de plus en plus nombreux, pour lesquels le Département a revu sa copie en autorisant **le dépôt d'un dossier supplémentaire par commune, estampillé « environnement »**.

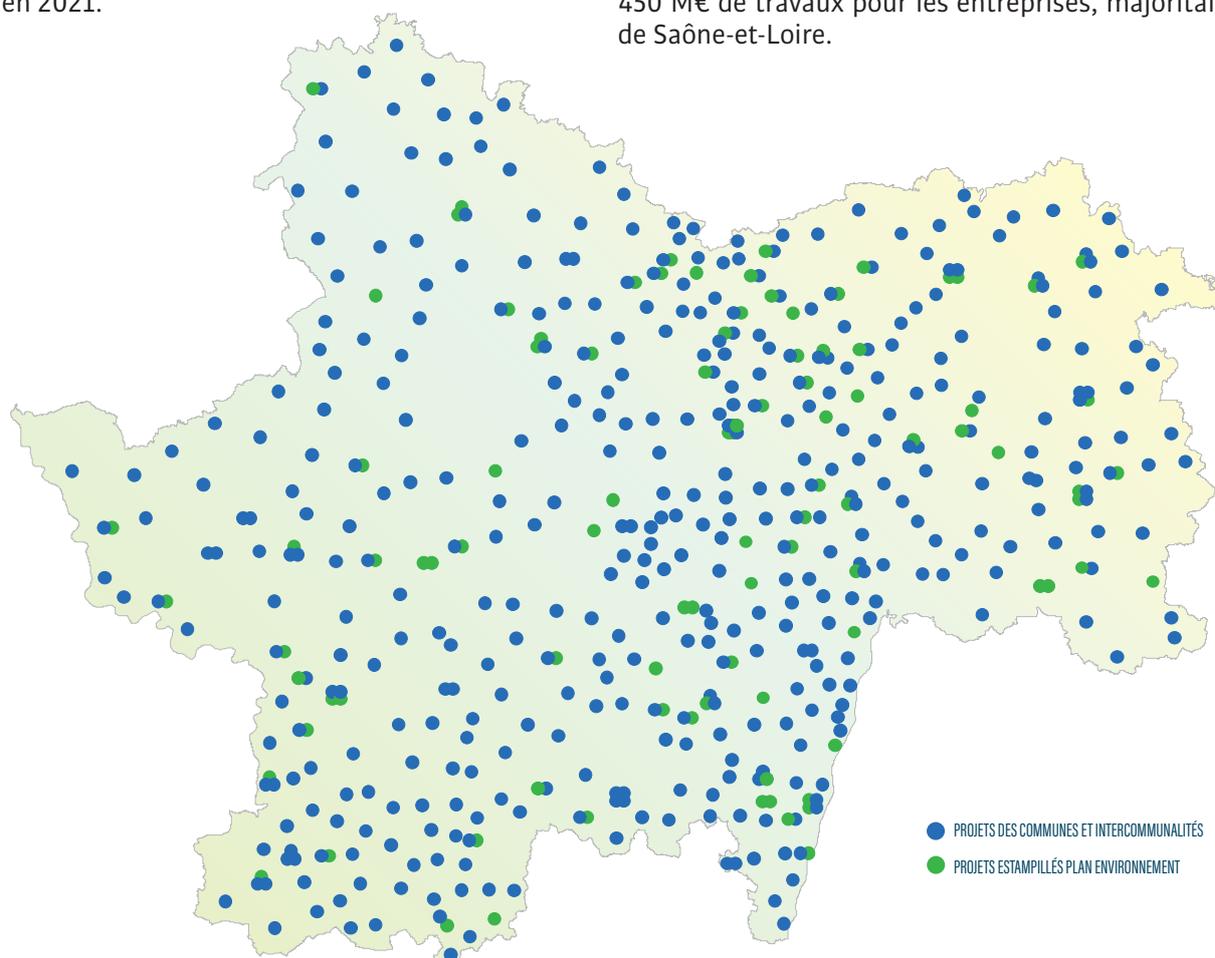
Pour cela et afin de relancer l'économie, l'Assemblée départementale avait voté un complément exceptionnel de 4,5 M€, portant l'enveloppe globale de 9 M€ en 2021 à 13,5 M€ en 2021.

Après ce coup de pouce conséquent, le Département prévoit un retour à la normale **pour 2022** avec une **enveloppe de 11 M€**.

Depuis 2015, ce sont 54,5 M€ qui ont permis aux communes de financer en partie de belles réalisations pour améliorer le cadre de vie des habitants, depuis la réfection des routes à la rénovation de logements en passant par l'aménagement de places ou de parkings par exemple.

Chaque année, 1,5 M€ de l'enveloppe sont dédiés aux gros projets intercommunaux (piscine, équipements culturels etc.), un par bassin de vie.

Au total, depuis 2015 ce sont plus de 3 000 dossiers qui ont été transmis au Département, générant plus de 450 M€ de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.



BILAN 2021

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT MONTCEAU

Recyclerie : **3 259 631 €**

CHALONNAIS

Le Grand Chalon

Création pôle football : **1 440 755 €**

Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise

Extension mur escalade : **30 449 €**

Communauté de communes Entre Saône et Grosne

Réfection piste athlétisme : **94 017 €**

Communauté de communes Saône Doubs Bresse

Rénovation piscine communautaire de Verdun-sur-le-Doubs : **560 890 €**

AUTUNOIS MORVAN

Communauté de communes

Grand Autunois Morvan

Aménagement zone activité économique intercommunale de Couches : **155 000 €**

CHAROLAIS BRIONNAIS

Communauté de communes

La Clayette Chauffailles en Brionnais

Aménagement du parc d'activités de la gare et réhabilitation de la friche Potain/Manitowoc à Baudemont : **1 219 430 €**

RÉGION MÂCONNAISE

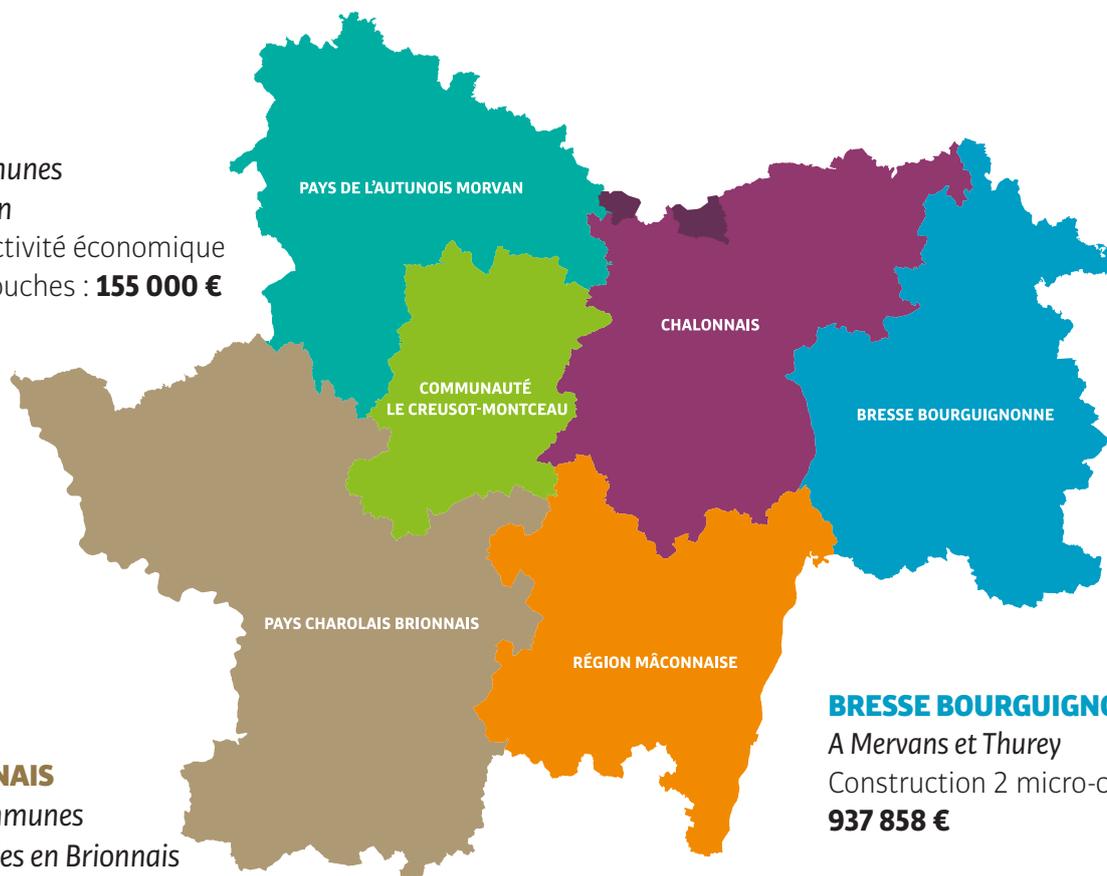
Communauté de communes du Clunisois

Manège multimodal : **3 420 000 €**

BRESSE BOURGUIGNONNE

A Mervans et Thurey

Construction 2 micro-crèches : **937 858 €**



CALENDRIER

- **19 NOVEMBRE 2021** ADOPTION DU RÈGLEMENT PAR L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
- **31 DÉCEMBRE 2021** DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
- **JANVIER/FÉVRIER** INSTRUCTION DES DOSSIERS
- **17 MARS 2022** ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

UNE DÉMARCHE INITIÉE EN 2015

2015

Le plan d'urgence « 100 projets pour l'emploi » mis en œuvre afin de dynamiser les projets d'investissements locaux a permis de soutenir 330 dossiers à hauteur de 4 M€, participant ainsi aux 30 M€ de travaux consentis par les collectivités concernées.

2016

La rationalisation de l'ensemble des dispositifs du Département a permis plus de lisibilité et une approche simplifiée sur la base de six axes structurants.

Cette nouvelle approche aura permis de soutenir 505 projets à hauteur de 5,67 M€ générant 64 M€ de travaux.

2017/2020

S'appuyant sur la nouvelle architecture définie en 2016, le Département a proposé en 2017 la mise en place d'une démarche pluriannuelle de projet dénommée « Saône et Loire 2020 ». Un mode d'intervention mieux ciblé, plus équilibré, et susceptible d'agir lui-même comme démultiplicateur de développement local, au service de l'emploi.

2021

Afin de relancer l'économie, l'Assemblée départementale a voté une rallonge exceptionnelle de 4,5 M€, portant l'enveloppe globale de 9 M€ en 2020 à 13,5 M€ en 2021.

Par ailleurs, pour faire écho au plan environnement départemental, les communes peuvent prétendre au dépôt de deux dossiers dont un estampillé « environnement ».



APPEL A PROJETS 2022

- Un dispositif toujours simple et efficace, similaire aux années précédentes
- Mêmes thématiques qu'en 2021 :
 - Services de proximité du quotidien et de la transition énergétique des bâtiments ;
 - Urbanisme, habitat et cadre de vie et environnement ;
 - Développement, promotion, valorisation et attractivité des territoires ;
 - Infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien ;
 - Santé
- Un dispositif qui intègre les enjeux et ambitions du Plan environnement
- Possibilité pour les collectivités de déposer jusqu'à 2 dossiers dont 1 au moins estampillé « environnement ».

NOUVEAU EN 2022

- > Les communes de moins de 150 habitants pourront désormais déposer des dossiers à partir de 5 000 € de travaux.
- > Installation de la vidéo-protection (montant de l'aide : 15 000 € / plafond de dépenses éligibles : 50 000 € - taux de 30 %).
- > Petite enfance : taux majoré pour les projets intégrant les éléments de la Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »
- > Circuits alimentaires locaux : doublement du plafond des dépenses éligibles pour les plateformes logistiques d'approvisionnement (400 000 €) – maintien du taux (40 %)
- > Validité du dossier pendant deux ans. Possibilité de réaffecter une subvention non utilisées dans les deux ans pour le projet initial à un nouveau projet à réaliser au cours de l'année suivante.

PLANNING DES CONFÉRENCES DE TERRITOIRES

- CHALONNAIS : Lundi 18 octobre 2021 - 19 h / Espace Georges Brassens - Place Jean Jaurès - 71100 SAINT-REMY
- CHAROLAIS-BRIONNAIS : Mardi 19 octobre 2021 - 19 h / Salle Espace - Le Cartelas - 71430 PALINGES
- BRESSE BOURGUIGNONNE : Jeudi 21 octobre 2021 - 19 h / Salle polyvalente - 130 Chemin du Bourg - 71500 BRUAILLES
- CUCM : Lundi 25 octobre 2021 - 19 h / Salle La Trèche - Rue Jean Laville - 71410 SANVIGNES-LES-MINES
- AUTUNOIS MORVAN : Mercredi 27 octobre 2021 - 19 h / Salle des fêtes - 20 Route de Chalon - 71400 AUXY
- MÂCONNAIS : Jeudi 28 octobre 2021 - 19 h / Salle des fêtes - 79 rue Henri Boulay - 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE

LES AIDES AU TERRITOIRE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

DEPUIS 2015

- 11,7 M€ de subventions
- 758 projets soutenus
- 81 M€ de travaux générés

EN 2021

- Près de 3 M€ d'aides du Département
- 129 projets
- 17 M€ de travaux générés estimés

PLAN ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER ET ÉCONOMISER L'EAU

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

- Depuis 2020, soutien à 69 exploitations agricoles : 809 000 € et à 23 particuliers : 23 000 €.

SE DÉPLACER AUTREMENT

CHÈQUE VÉLO

- 286 foyers soutenus en 2020 : 131 000 €
- 307 foyers en 2021 : 98 000 €

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AIDES HABITAT DURABLE

- Depuis juillet 2020, 162 foyers soutenus : 128 500 €



ROUTES ET INFRASTRUCTURES

EXEMPLE D'INVESTISSEMENTS 2021 (EN COURS)

- Travaux routiers (diverses routes départementales) : 2,6 M€
- Développement sécurisation du réseau : 900 000 €
- Réparation / amélioration des ouvrages d'art : 450 000 €
- Sécurisation des accotements, aménagements de sécurité : 380 000 €.

TRAVAUX ROUTIERS

- RD 979 : stabilisation de la chaussée à Saint-Agnan - La Motte-Saint-Jean
- RD 994 : renforcement à Digoin
- RD 83 : renforcement à Saint-Igny de Roche

Renouvellement des couches de roulement : 43 km

LES PROJETS 2022

RÉPARATION / AMÉLIORATION DES OUVRAGES D'ART

- RD 985 : pont du Faubourg à Toulon-sur-Arroux
- RD 325 : pont des carrés à Paray-le-Monial
- RD 92 : ponceau des Césars à Chassy
- RD 994 : pont des Blattiers à Digoin

POUR LES ROUTES
ET INFRASTRUCTURES
DU CHAROLAIS-
BRIONNAIS

9,1 M€
MONTANT
CONSACRÉ
EN 2020

8,8 M€
MONTANT
PROGRAMMÉ
EN 2021

COLLÈGES

COLLÈGE LES BRUYÈRES À LA CLAYETTE

- Réfection des toitures, des terrasses et de la chaufferie

CITÉ SCOLAIRE À DIGOIN

- Réfection des terrasses des bâtiments



ÉTABLISSEMENTS & SERVICES SOCIAUX

MARCIGNY

- Restructuration des places de l'Ehpad

TOULON-SUR-ARROUX

- Restructuration / reconstruction des places de l'Ehpad (suite)

BOIS-SAINTE-MARIE

- Restructuration / reconstruction des places de l'Ehpad (suite)

CHAROLLES

- Restructuration des places existantes et extension de 26 places de l'Ehpad annexé au Centre hospitalier (suite)
- Construction de 6 cottages et d'une buanderie au Centre Saint Exupéry

PARAY-LE-MONIAL

- Restructuration de 44 places d'USLD
- Restructuration du Foyer d'hébergement traditionnel et accueil de jour des Papillons blancs

CRONAT

- Construction d'une petite unité de vie (suite)

VAUDEBARRIER

- Restructuration du Foyer Besseige des PEP71 (suite)



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE DIGOIN

- Dotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) neuf : 80 000 €
- Dotation par rotation d'1 Camion citerne rural moyen (CCRM) : 270 000 €
- Dotation par rotation d'1 échelle aérienne et d'1 Fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR)

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PARAY-LE-MONIAL

- Dotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) neuf : 80 000 €
- Dotation d'1 Camion citerne feux de forêts super (CCFFS) neuf : 390 000 €
- Aménagement d'1 Fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR) en cours : 40 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE GUEUGNON

- Dotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) neuf : 80 000 €
- Dotation par rotation d'1 deuxième Véhicule de secours aux victimes (VSAV)

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARCIGNY

- Dotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) neuf : 80 000 €
- Dotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) neuf : 30 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CHAROLLES

- Dotation d'1 Fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR) en remplacement du Camion citerne rural moyen (CCRM)
- Renouvellement de l'échelle aérienne par rotation
- Dotation par rotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) : 50 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TOULON-SUR-ARROUX

- Renouvellement du Véhicule tout usage (VTU) en cours : 15 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PERRECY GÉNELARD

- Dotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV) neuf : 80 000 €
- Dotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) neuf : 30 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ISSY-L'ÉVÊQUE

- Dotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) neuf : 30 000 €
- Dotation par rotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV)

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CHAUFFAILLES

- Dotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) neuf : 30 000 €
- Renouvellement du Véhicule tout usage (VTU) en cours : 15 000 €

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BOURBON-LANCY

- Dotation par rotation d'1 Véhicule de secours aux victimes (VSAV)
- Dotation d'1 Véhicule léger hors route (VLHR) neuf : 30 000 €
- Renouvellement du Fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR) prévu en 2021





CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78
Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labryere@saoneetloire71.fr

